

Besoin d'aménagements d'étude et d'examen ?

L'UGA vous accompagne pour la réussite de votre cursus universitaire.

1. Je formule ma **Demande d'Aménagements**

Sur le site du SAH de l'UGA :

handicap.univ-grenoble-alpes.fr

2. Si j'avais des aménagements l'année dernière

je fournis mes pièces justificatives :

- Décision d'aménagement du Baccalauréat ou BTS ou PAEH d'une autre université

Si je n'ai pas eu d'aménagements l'année dernière

je prends rendez-vous avec :

- Un médecin universitaire de Grenoble ou Valence
- Mon médecin généraliste ou spécialiste, avec le formulaire d'avis médical à compléter

La composante de **formation**
décide des aménagements
mis en œuvre

4.

3. Le SAH prend **contact par mail**

Sur l'adresse mail que j'ai notée dans ma demande d'aménagement



Une question ?

Je contacte l'accueil handicap !

04 76 74 85 75

accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr